

Paris, le 17 avril 2020



Lettre n°20/04

« Le devoir d'état, c'est pour tous »

Devoir

Il y a bien longtemps que l'expression « *faire son devoir d'état* » n'est plus employée et ne s'en souviennent que ceux que l'on appelle aujourd'hui les « aînés » ou « seniors ». Elle était un leitmotiv dans les familles et à l'école des années 50-60 où l'on rappelait quotidiennement aux écoliers qu'il fallait travailler pour acquérir le métier de leur choix.

Depuis un mois, tous les soirs à 20 h, on honore les « soignants » mais, avec eux, tous ceux qui assurent les fonctions vitales de la Nation : fonctionnement des réseaux d'eau, d'électricité, approvisionnement en vivres de la population, ramassage des ordures,... bref, ceux qui accomplissent leur devoir d'état dans la discrétion et avec efficacité. Ce sont alors 2 minutes d'applaudissements pour remercier ces Français sans qui la Nation ne pourrait survivre.

Ils font leur devoir, chacun dans son domaine, en prenant parfois des risques et découvrent l'importance de leur travail dans la vie du pays. Transparaissent chez eux le goût du travail bien fait et une certaine fierté à servir. Puissent les jeunes Français comprendre que la valeur d'un métier vaut d'abord par la qualité de la tâche accomplie avec conscience et exigence.

Citoyens

Toutes les périodes de crise réveillent le besoin de dévouement. Or chacun a reçu au moins un talent à sa naissance : bon sens, adresse, imagination, force physique, compétence... De là le besoin de le partager pour soulager, faciliter, satisfaire, améliorer. Face à une menace de mort, chacun découvre qu'il ne peut survivre seul et qu'il faut jouer en équipe. La société éprouve le besoin de se réorganiser pour se défendre, et à l'individualisme croissant d'hier se substitue un besoin d'agir collectif au sein d'une équipe qui s'appelle la France. La mise en commun des talents s'impose. On comprend ainsi mieux comment nos anciens ont pu supporter les innombrables épreuves et les terribles souffrances qu'ils affrontèrent au cours du XX^e siècle. À cet égard, les couturières retraitées, fabriquant des masques pour ceux qui travaillent, illustrent bien l'expression « *L'arrière soutient l'avant* ».

Chefs

Mais ce devoir d'état n'est pas l'apanage des seuls simples citoyens. Il s'adresse d'abord aux responsables, quels qu'ils soient, ceux qui exercent des responsabilités de commandement car comment ordonner, sans anticiper, comprendre et donner l'exemple ?

Anticiper

On l'exige d'un chef de famille qui doit équilibrer son budget, d'un agriculteur, d'un chef d'entreprise, ou du chef d'état-major des Armées pour garantir qu'il sera en mesure de remplir la mission correspondant au contrat opérationnel.

Il en va évidemment de même des gouvernants, chacun dans son domaine. Cela n'est possible que s'ils se sont préparés à assurer ces hautes responsabilités, car il n'est plus temps de découvrir son métier sur le tas, surtout en temps de crise. Il faut donc placer à ces postes des gens d'expérience qui ont fait déjà leurs preuves dans des circonstances difficiles et non des stagiaires ou des intérimaires !

Comprendre et ordonner

Il est d'autant plus difficile d'apprécier une situation qu'elle est complexe et qu'elle présente un caractère de gravité exceptionnel avec des milliers de vies en jeu.

Rappelons-nous l'empereur Napoléon qui, au milieu de ses troupes, parcourt le champ de bataille, observe le terrain, identifie le dispositif et les mouvements de l'ennemi. Il comprend vite la situation et décide de la manœuvre à effectuer. Il donne alors des ordres simples, clairs et brefs qui sont exécutés immédiatement.

Servi par une intelligence exceptionnelle, il rend tout cela possible par une préparation minutieuse et par un travail acharné effectué les jours précédents. Avant d'engager ses forces qu'il connaît parfaitement, il coordonne leur mise en place au bon endroit sur un terrain dont il a identifié les points clefs et au moment décisif en disposant toujours d'une réserve pour faire face à l'imprévu.

« La guerre est un art simple tout d'exécution ». À méditer !

La confiance

Aucun chef ne peut commander durablement sans la confiance et celle-ci se construit au quotidien, dès le premier jour de sa prise de fonction. Elle repose d'abord sur un comportement personnel et professionnel irréprochable, cohérent avec la fonction exercée et les responsabilités assumées. Elle ne peut s'épanouir que si l'ambition affichée comme les actions engagées servent exclusivement les intérêts supérieurs du pays ainsi que le bien commun et jamais les intérêts personnels.

Cela paraît une évidence et pourtant comment ne pas voir, aujourd'hui comme hier, des calculs malhonnêtes et des attitudes scandaleuses, qui discréditent tant de responsables pour avoir confondu leur intérêt personnel avec le service de la Nation dont ils avaient la charge. L'abnégation dont le chef fait preuve, ressentie par ceux qu'il commande, nourrit la confiance jusqu'au dévouement et parfois jusqu'au sacrifice de celui qui lui obéit.

La prise en compte du devoir d'état, par tous et à tous les niveaux de responsabilité, est indispensable au moment où les menaces, non seulement virales mais aussi terroristes et économiques, s'accumulent. C'est grâce à elle que la Nation arrivera à renforcer sa souveraineté et sa cohésion, à condition qu'elle ne baisse pas la garde dans le domaine de sa seule assurance-vie, la Défense.

LA RÉDACTION de l'ASAF

18, rue Vézelay 75008 Paris

Tél : 01 42 25 48 43 - Courriel : secretariat@asafrance.fr

Site : <http://www.asafrance.fr>

Association 1901 déclarée le 27 mai 1983. J.O. N° 57322 GR 182 - Fédération A. Maginot